

**Foire-atelier de l'innovation paysanne :
préparation et organisation d'une rencontre sous-régionale au Mali**

FIDA / Inter-Réseaux *Développement rural* / AOPP

Le projet de Foire-atelier de l'innovation paysanne a été proposée par le Bureau de l'évaluation du FIDA début 2002. Participant depuis l'origine à l'Initiative de Neuchâtel, le FIDA a entrepris en 2001 un travail d'évaluation de la composante vulgarisation agricole ses projets sur l'Afrique de l'ouest intitulé « *Vulgarisation agricole et appui à l'innovation paysanne en Afrique de l'Ouest et Centrale : bilan et perspectives pour le FIDA* »¹. Ce travail a été l'occasion de porter un regard sur un ensemble de programmes dont certains se rapprochaient plus de la vulgarisation classique alors que d'autres étaient le cadre de pratiques nouvelles allant de le sens d'un accompagnement des innovations paysannes. Ce travail a été présenté au Comité d'évaluation du Conseil d'administration du FIDA en septembre 2001. Un représentant du Bureau de l'évaluation et des études du FIDA et le directeur Afrique de l'Ouest du FIDA en ont présenté les principales conclusions lors de la réunion annuelle de l'Initiative de Neuchâtel à Londres en novembre 2001.

En septembre 2002, le FIDA a demandé à l'Inter-Réseaux de préparer un document de travail qui présenterait les grandes lignes d'un processus de préparation et d'organisation d'une Foire aux innovations paysannes. Dès le départ, le choix a été fait d'impliquer au maximum l'Association des Organisations Paysannes Professionnelles (AOPP), une organisation faitiaire paysanne malienne connue pour son travail original en terme d'appui à l'innovation paysanne (production de semence améliorées, de compost,...).

Le bureau de l'AOPP a donné son accord sur cette implication suite à une séance de travail avec le représentant du Bureau de l'évaluation du FIDA en novembre 2002. Les options décrites dans ce document ont été validé lors d'une rencontre entre l'AOPP et l'Inter-Réseaux au début du mois de mars 2003.

¹ FIDA, 2001, *Vulgarisation agricole et appui à l'innovation paysanne en Afrique de l'ouest et centrale : bilan et perspectives pour le FIDA (Résumé)*, 24 pages. <http://www.ifad.org/gbdocs/eb/ec/f/28/EC-2001-28-W-P-2.pdf>

1. Contexte

On peut mettre en avant deux idées qui sont au fondement du projet de Foire-atelier de l'innovation paysanne.

1.1 Les systèmes classiques de vulgarisation sont en crise sans qu'apparaisse de manière évidente des solutions pour contribuer à relever les défis de l'accroissement de la productivité et de la lutte contre la pauvreté rurale.

Il est maintenant connu que les évolutions récentes des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont conduit à une profonde remise en cause de la vulgarisation agricole telle qu'elle avait été conçue et organisée depuis plusieurs décennies. Cette remise en cause est liée à au moins trois facteurs :

- des contraintes financières croissantes qui pèsent sur les Etats,
- des changements de politiques générale qui remettent en cause de rôle central des Etats
- des doutes sur l'efficacité et l'efficience des services de vulgarisation « classique ».

Par vulgarisation « classique » on entend schématiquement un modèle centré sur les transferts de technologie où les solutions proposées aux agriculteurs ont été élaborées par les chercheurs puis diffusés par le canal d'agents de vulgarisation, dans le cadre d'un appareil fortement centralisé et public.

Sans minimiser le rôle important que doit jouer la recherche agricole mais aussi les conseillers agricoles, force est de constater que la conception verticale et descendante de la vulgarisation a montré ses limites. Les efforts parfois consentis pour renforcer la « participation » des producteurs dans les dispositifs de vulgarisation classique n'inverse pas la tendance dominante qui n'attache que peu d'attention aux innovations techniques réalisées par les agriculteurs².

Dans beaucoup de pays, on est à la recherche de solutions alternatives aux grands appareils centralisés et publics de vulgarisation. Le mot d'ordre est de penser des dispositifs « orientés par la demande », c'est-à-dire capable de répondre aux sollicitations et attentes des producteurs. A l'évidence, il n'y a pas de modèle alternatif standard et c'est sans doute mieux ainsi, tant les conditions naturelles, sociales, économiques et culturelles sont variables d'une situation à l'autre, limitant la pertinence de toute solution standard. Par contre, certains acteurs du développement estiment que des solutions doivent être trouvées au cas par cas, dans une dialogue avec les intéressés, en respectant quelques principes de base : c'est le cas par exemple des travaux de l'Initiative de Neuchâtel, regroupant des représentants d'agences de coopération³ qui proposent une vision renouvelée du conseil agricole et rural.

Plut généralement, on peut faire l'hypothèse que c'est aussi dans les changements d'attitudes, entre acteurs du développement, que pourront naître de nouvelles formes de collaborations entre les paysans et leurs possibles partenaires (recherche, ONG, services publics, secteur privé,...). Par changement d'attitude, on entend essentiellement la nécessité impérieuse, pour les intervenants dans le développement rural⁴, de changer profondément leur perception des réalités paysannes :

- Reconnaître que les paysans et les ruraux ont une capacité d'innovation, essentielle pour leur permettre de vivre et de faire face aux nombreux aléas liés à leur activité.

² *Farmer Innovation in Africa*, Chris Reij and Ann Water-Bayer Eds, Earthscan, 2001.

³ *Note de cadrage sur la vulgarisation agricole*, Initiative de Neuchâtel, 1999.

⁴ Le terme « Intervenants du développement rural » est volontairement général et regroupe toute personne ou institution, locale ou internationale, public ou privé, oeuvrant dans le domaine du développement rural.

- Reconnaître que l'innovation n'est pas seulement du domaine de la technique mais que les dimensions sociales, organisationnelles comptent parfois beaucoup dans les processus d'innovation⁵.
- Reconnaître que les processus d'innovation nécessitent un accompagnement spécifique, souple, dans un environnement favorable et qu'on ne peut les planifier ou les soumettre à des temporalités trop rigide.

Ces quelques hypothèses sont rappelées car elles sous-tendent l'esprit de la proposition qui est faite concernant l'organisation de la Foire aux innovations paysannes.

1.2 Les agricultures et, plus largement, les zones rurales, connaissent de profondes et rapides évolutions : l'innovation paysanne fait partie des éléments de cette évolution, indépendamment des interventions extérieures de développement. Le plus souvent, il y a cependant des relations entre les paysans qui innovent et des acteurs extérieurs : la nature de ces relations sont déterminantes pour créer dans la durée les conditions favorable aux innovations.

Il nous paraît important de clarifier quelques notions avant d'entrer plus directement dans la façon dont pourra se préparer et s'organiser une Foire aux innovations paysannes.

Dans sa définition la plus large, l'innovation paysanne correspond l'introduction de « quelque chose » de nouveau localement (au niveau d'une exploitation, d'une organisation paysanne) mais qui peut parfois exister ailleurs dans le monde. Ce « quelque chose » recouvre des réalités très diverses, ce peut être :

- De nouvelles pratiques culturelles
- De nouvelles semences, outils de culture,...
- De nouvelles façon de stocker, transformer, commercialiser les produits d'activités agricoles et rurales
- De nouvelles façon de communiquer, de s'informer,...

La plupart du temps, l'innovation né d'une réaction face à un problème. Pour avoir du sens, elle doit être utile à celui ou celle qui la met en œuvre, voir pour son entourage.

Il faut insister sur le fait que chaque agriculteurs est forcément un innovateur car il doit sans cesse s'adapter aux conditions changeantes d'une réalité complexe : simplement, certain(e)s agriculteurs(trices) sont plus innovateurs(trices) que d'autres !

Le mot innovation lui même n'est pas toujours employé, certains préférant utiliser la notion de « savoirs paysans » ou de recherche paysanne⁶. Au-delà des mots, il y a les rapports entre des acteurs : les paysans, les chercheurs, les développeurs...Un court extrait issu du récent ouvrage d'Hugues Dupriez résume bien la situation :

Côté paysan, on était sceptique. On ne comprenais pas pourquoi les chercheurs craignaient autant la concertation avec les paysans. « *Pourquoi pensez-vous que nous adopterions vos technologies prometteuses, disaient des délégués paysans, alors que vous ne nous associez ni à l'identification de vos recherches, ni à leur exécution, ni à leur évaluation, et que vous fixez vous-même les priorités ?* » (...). On ne fait parfois pas la différence entre des méthodes participatives conçues par les experts ou des institutions dans le but d'élaborer des projets et celles qui conduisent les organisations paysannes à définir elles-mêmes leur action (...) « *A quoi jouons-nous lorsque nous participons à leurs identifications participatives ? Nous ne verrons pas la couleur des finances qu'ils négocieront ensuite en notre nom en alléguant notre participation* » (Dupriez, 1999).

⁵ « La fertilité de nos sols dépend de la « fertilité » de nos relations entre les familles...C'est très lié aux autres instances du village » affirme un paysan nigérien interviewé à propos d'un projet d'appui aux innovations paysannes (De Leener, 2001).

⁶ Hugues Dupriez, 1999.

L'idée centrale de la Foire-atelier de l'innovation paysanne est de placer les paysans et leurs organisations au centre du processus, d'en faire « leur affaire », afin de créer les conditions d'un dialogue plus équilibré entre eux et leurs partenaires extérieurs.

La préparation et l'organisation repose sur plusieurs bases de départ :

- On peut identifier dans la sous-région, et en particulier dans trois pays (Mali, Burkina Faso et Niger⁷) plusieurs expériences originales d'innovations paysannes mais ces expériences restent assez localisées et sont peu connues.
- La pérennité de la promotion et de la diffusion des innovations paysannes repose en partie sur l'implication des organisations paysannes (OP). Pourtant, beaucoup de projets ou d'interventions cherchant à valoriser et promouvoir les innovations paysannes s'appuient plutôt sur les agriculteurs-innovateurs sans forcément chercher à associer les OP dans les montages institutionnels.
- Outre l'implication des OP, la qualité des relations qu'elles peuvent tisser avec leurs partenaires (recherche, vulgarisation, ONG) renforce leur capacité à accompagner les innovations paysannes dans la durée.

2. Objectifs

Le mot « Foire » met l'accent sur le fait de partager des expériences, de « montrer quelque chose » mais il est important de s'accorder aussi sur la dimension « atelier » de la rencontre : il s'agit aussi de faire travailler ensemble un groupe de participants d'origines diverses (paysans et partenaires extérieurs) pour atteindre les objectifs suivant :

- Elargir les connaissances des paysans participants en leur permettant de rencontrer et de débattre en profondeur avec d'autres paysans engagés dans des dynamiques d'innovation paysanne.
- Mieux comprendre le rôle que peuvent jouer les OP pour accompagner les innovations paysannes de leurs membres.
- Identifier les conditions et les modalités de réelles synergies entre démarches paysannes d'innovation, recherche et vulgarisation agricole (publique, ONG, secteur privé,...).

La formulation de ces objectifs fait apparaître quatre type d'acteurs :

- **Les paysans-innovateurs** : ils ont expérimenté sur leur exploitation des choses nouvelles et ont parfois contribué à assurer leur diffusion auprès d'autres paysans. On les distingue des représentants d'OP car il semblerait que, dans certains cas, des expérimentations conduites auprès de paysans n'associent pas des organisations paysannes (on a alors des relations directes entre paysans-innovateurs et chercheurs / accompagnateurs).
- **Les représentants d'OP** (qui peuvent être aussi paysans-innovateurs) : ils ont un mandat de responsable de leur organisation et participent à promouvoir les innovations paysannes.

⁷ Le choix de ces pays repose principalement sur le fait qu'ils sont proches, tant géographiquement que par leurs conditions agro-écologiques, rendant a priori plus faciles et fructueux les échanges qui pourront se développer avant, pendant et après la Foire aux innovations paysannes. Cela ne veut pas dire que d'autres expériences ne seront pas sollicitées et associées aux travaux : d'ores et déjà, le Sénégal et le Cameroun ont été identifiés du fait d'expériences riches et anciennes dans le domaine de l'innovation paysanne et de l'implication des OP dans les processus d'accompagnement de ces innovations.

- **Les partenaires de l'innovation paysanne** : à ce stade, on restera général en englobant dans cette catégorie tous les acteurs extérieurs qui, de près ou de loin, peuvent jouer un rôle pour accompagner et renforcer la capacité d'innovation paysanne (recherche, vulgarisation, ONG,...)
- **Les bailleurs de fonds** : qui sont face à tous ces acteurs et se demandent comment dépenser utilement leur argent pour avoir un impact en accord avec leur stratégie.

Pour schématiser, on peut regrouper en deux catégories d'acteurs : les paysans et les partenaires extérieurs. Les premiers sont à la fois le public-cible principal mais aussi les propriétaires de la réunion, par le biais de l'AOPP.

3. Organisation

3.1 Trame générale

Classiquement, dans les rencontres, on demande aux participants de « préparer quelque chose » avant, en général un texte écrit, pour le présenter à la rencontre. Cette méthode classique n'est pas toujours heureuse car il y a beaucoup de choses importantes qu'il est difficile d'écrire, parce que l'écrit n'est pas toujours le meilleur moyen de communiquer pour partager son expérience,...

Pour cette Foire aux innovations, on doit se mettre d'accord sur la trame générale de la rencontre. On ne pourra pas à ce stade rentrer dans le détail du programme. L'expérience montre que la rédaction d'un programme détaillé d'animation aussi longtemps à l'avance n'a en général pas d'intérêt et qu'il faut toujours le remanier en fonction des évolutions diverses.

Pour la trame générale, il faut définir cinq points basiques :

- La durée de la rencontre : entre 3 à 5 jours tout compris (en incluant sans doute des « visites de terrain » et/ou des parties « ouvertes » à des invités.
- Le lieu de la rencontre : en accord avec l'AOPP, nous proposons Ségou au Mali pour disposer d'infrastructures « acceptables » pas trop éloignée de Bamako, pour permettre d'éventuelles visites de terrain et pour faciliter l'accès au public malien.
- Le nombre de participants envisagés : au-delà de 40/45 personnes, il est difficile de travailler « sérieusement ». En même temps, cet événement risque d'attirer du monde et l'objectif est aussi d'avoir un impact sur les partenaires extérieurs. Ceci milite en faveur de plusieurs activités articulées sur la période de 3 à 5 jours.
- Le nombre d'expériences de terrain qui devront être présentées : en effet, parmi les participants, il y a ceux qui présenteront des expériences d'innovations paysannes et ceux qui seront là pour participer au dialogue et au travail d'atelier. On peut se fixer une douzaine d'expériences maximum (au delà, on risque d'alourdir la rencontre). Ces expériences proviendront principalement du Mali, du Burkina Faso et du Niger. D'autres expériences seront présentes du Sénégal et du Cameroun. A ce stade, il ne faut pas « fermer les portes ». Dans la mesure où ce projet commencera à être connu, des personnes pourront faire connaître des expériences intéressantes auxquelles nous n'aurions pas pensé et qu'il conviendra d'inviter.
- L'équilibre entre participants : on veut donner à cette rencontre un « caractère paysan » et il paraît important que les paysans soient bien majoritaires par rapport aux autres participants. A ce stade, il ne s'agit pas de faire la liste des invités mais simplement de se donner des points de repères sur le nombre de personnes à inviter selon leur appartenance (paysans et OP, recherche, ONG, bailleurs, autres...).

3.2 Les quatre temps de la Foire

La trame générale de la Foire pourrait combiner les éléments suivants, en quatre temps différents :

Temps 1 : une partie « exposition »/présentation ou seront présentées et discutées les expériences d'innovations paysannes de la sous-région (une journée). L'enjeu ici est de sortir des présentations classiques et de trouver des méthodes pour que chacun puisse présenter en détail ce qu'il fait de manière vivante (supports visuels, « mises en scènes » pour présenter,...). L'option est que les présentations soient faites par les agriculteurs eux-mêmes. Il est important au démarrage que les présentations alternent avec des débats et commentaires des participants pour amorcer le dialogue entre paysans et partenaires extérieurs.

Pour cette phase, des méthodes d'animation peuvent être mobilisées pour éviter les présentations classiques, souvent longues et fastidieuses :

Par exemple, lors d'un séminaire organisé en novembre 2001 à Bohicon sur le conseil de gestion, nous avons expérimenté la méthode suivante : douze cas étaient présentes et avaient chacune préparé un texte écrit décrivant leur expérience. Il avait été demandé aux participants de rédiger sur deux poster la synthèse de leur présentation écrite : ces poster avaient ensuite été affichés sur les murs de la salle pendant toute la durée de la rencontre (ainsi, les autres participants pouvaient les lire tranquillement, lors des pauses, puis aller discuter avec les promoteurs des expériences). En parallèle, on avait disposé les participants par tables de 6 personnes, s'efforçant de mélanger les différents publics (responsables paysans, techniciens et chercheurs). Chaque promoteur d'expérience a été invité à présenter en 10 minutes les points forts de son expérience en faisant comme si l'assistance était composée de décideurs (bailleurs de fonds, représentants de l'Etat) qu'il fallait convaincre pour continuer à soutenir. Ensuite, en 10 minutes, chaque table de 6 personnes écrivait sur une carte ce qui leur avait paru intéressant dans l'exposé mais aussi les points faibles. Une lecture rapide des cartes (3 cartes par table x 7 tables = 21 cartes) donnait aux présentateurs une première réaction des participants à leur présentation. L'intérêt de cette démarche était triple : (1) obliger les présentateurs à aller à l'essentiel et sortir les arguments les plus importants pour mettre en valeur leur expérience, (2) offrir aux présentateurs des regards extérieurs et des questions des autres participants et (3) permettre aux participants de discuter entre eux autour de chaque cas présentés et ainsi commencer à se connaître (favorise la confiance et le dialogue ultérieur). Ce n'est qu'un exemple, sans doute à adapter, mais pour montrer qu'il existe des méthodes d'animation qui permettent d'éviter des présentations fastidieuses et trop longues. En une journée, nous avons passé en revue les 12 expériences, de manière vivante, sans que le groupe se fatigue. Contrairement aux craintes de certains, les producteurs ont tout à fait apprécié cette démarche plus vivante et moins « académique » que des présentations classiques souvent trop scolaires.

Temps 2 : Une partie « atelier » pour analyser plus en profondeur les expériences et nourrir le dialogue entre paysans et partenaires extérieurs sur les innovations paysannes. Cette partie qui doit prendre au moins une journée, voire deux, peut combiner des travaux de groupe par type d'acteur (paysans ensemble, techniciens et partenaires ensembles) ou parfois mélanger les acteurs selon l'objectif visé. Des plénières permettront de partager les résultats.

On peut imaginer au moins deux axes d'analyse et objectifs à assigner à cette partie atelier :

- **Mieux comprendre la façon dont naissent et se développent les innovations paysannes** : en prenant le temps d'analyser certaines expériences, peut-être en sélectionnant quelques expériences selon la nature des activités (production de semence, conservation des sols, commercialisation,...).
- **Mieux comprendre quels sont les facteurs de succès de collaboration entre des organisations paysannes et leurs partenaires extérieurs pour stimuler les innovations** : en confrontant les points de vue paysans et des partenaires extérieurs sur les rôles que chacun a joué, les points forts et les points faibles.

Temps 3 : Dégager ensemble des pistes et propositions pour faciliter le développement des innovations paysannes.

Les participants connaissent mieux les expériences de chacun, une visite de terrain et les travaux de groupes leur ont permis de mieux se connaître, de dialoguer. Il s'agit maintenant d'imaginer ensemble des pistes de travail à la fois par acteur mais aussi des collaborations possibles.

On peut imaginer quelques questions pour lesquelles la Foire devra apporter des réponses :

- **Comment soutenir les OP pour qu'elles jouent un rôle plus important dans la promotion et la diffusion des innovations paysannes ?** Ce sera aux responsables paysans, dans le dialogue avec leurs partenaires, d'indiquer les pistes de travail qui peuvent remettre en question les pratiques habituelles d'appui aux OP qui existent.
- **Quels changements sont souhaitables pour la recherche agricole et la vulgarisation pour mieux accompagner les innovations paysannes ?**
- **Quels changements sont souhaitables dans les méthodes de travail et les outils des bailleurs de fonds pour mieux accompagner les innovations paysannes ?**

Cette partie doit partir d'un travail par famille d'acteurs soumis ensuite aux commentaires et questions d'éclaircissement des autres acteurs. Elle doit déboucher sur des propositions concrètes d'action (mise en réseau des expériences, action pilote,...) pour faire en sorte que la Foire aux innovations paysannes soit un point de départ plutôt qu'une rencontre de plus sur le thème.

Temps 4 : Interpeller les décideurs.

Les participants auront travaillé ensemble plusieurs jours, ils auront dégagé des pistes de travail et formulé des propositions d'action ou de collaboration : il s'agit maintenant de les soumettre à des décideurs (Etats, bailleurs de fonds) pour voir si des suites peuvent être données. Il sera aussi important, durant la phase précédente, d'imaginer des actions ou collaborations que les participants présents peuvent engager, d'ores et déjà, avec leurs propres moyens, sans forcément dépendre d'une décision ou d'appuis extérieurs, ceci afin d'éviter les traditionnelles recommandations de fin de séminaires qui finissent souvent par ne pas être prises en compte.

4 Mise en œuvre : termes de références de l'AOPP et de Inter-Réseaux (IR)

4.1 Recensement et sélection d'expériences

- 4.1.2 **Veille sur le thème « innovation paysanne »**, recherche documentaire et valorisation de l'ensemble des fiches d'identification sur un chapitre du site web de l'Inter-Réseaux ;
- 4.1.3 **Rédaction d'une fiche de présentation de la démarche et d'identification d'expériences** destinée, sur plusieurs pays de la sous-région, à une sélection de personnes ciblées dans chaque pays (OP faitières porteuses de la démarche, administration, recherche, projets) ;
- 4.1.2 **Recensement et description des expériences** d'innovations paysannes susceptibles de participer à la Foire dans les 3 pays sahéliens ciblés plus le Sénégal et le Cameroun ;
- 4.1.3 **Sélection d'une douzaine d'expériences** parmi l'ensemble de celle préalablement identifiées. Dans chacun des trois pays sahéliens on sélectionne au moins une expérience issu d'un programme du FIDA (Don ou Prêt).

4.2 Valorisation des expériences sélectionnées

- 4.2.1 **Identification et caractérisation des personnes ressources et organisations liées aux expériences sélectionnées** et, plus largement, ayant des choses à apporter sur la question des innovations paysannes (parmi les agriculteurs, OP, recherche, services de vulgarisation, ONG, projets, bailleurs ...).
- 4.2.2 **Capitalisation des pratiques – des attentes des OP faitières** dans le domaine (repérage, valorisation, diffusion des innovations, relations avec la Recherche – Développement,...)
- 4.2.3 **Atelier de préparation des « innovateurs »** pour renforcer chacun d'eux dans la formulation du cheminement de son innovation et dans la présentation de son expérience lors de la foire (rôle de l'innovateur, du contexte, des différents acteurs et partenaires impliqués)
- 4.2.4 **Production des supports :**
 - **Etudes de cas par pays** avec mobilisation d'un consultant national en charge de la capitalisation des expériences sélectionnées pour produire des « fiches innovateurs exposants » ;
 - **Réalisation de documentaires vidéos** (20 minutes par pays) : écriture des synopsis par pays, tournage et montage de documentaires avec pour objectif de valoriser les expériences au moment de la Foire (partie exposition/présentation) et de les promouvoir largement en les diffusant sur des supports multimédias (cédéroms). Outre le FIDA, d'autres partenaires financiers sont recherchés pour co-produire les documentaires.

4.3 Organisation de l'événement

- 4.3.1 **Logistique** : un prestataire est sélectionné pour l'organisation de la Foire sur Ségou, avec en préalable la rédaction d'un cahier des charges et d'un planning des activités à mener.
- 4.3.2 **Programmation** des différentes phases de la foire phases de la foire et de leur organisation : invitations (choix des participants), expositions et stands (conception),

ateliers (animation – facilitation – modération, prise de note), secrétariat, médiatisation... L'organisation de la Foire est donc envisagée au Mali dans la ville de Ségou. Pour des raisons climatiques et de disponibilité des agriculteurs, sa tenue est programmée entre décembre 2003 et janvier 2004.

- 4.3.3 **Valorisation :** réalisation et publication des synthèses et des actes. Production et multiplication d'un CD-ROM multimédia capitalisant les supports produits pendant les différentes phases.

4.3 Appui de l'AOPP par l'Inter-Réseaux pour la mise en oeuvre

L'Inter-Réseaux (IR) collabore avec l'AOPP depuis déjà 2 ans dans une logique d'appui à la maîtrise d'ouvrage et de renforcement des capacités techniques et organisationnelles (appui à la capitalisation et à la valorisation d'expériences, définition et appui à la mise en oeuvre de la stratégie de gestion de l'information et de la communication, formations et conseils pour l'utilisation des NTIC et d'Internet).

Un travail en commun et une concertation nous ont amené à préciser le contenu et le déroulement de tâches pour cet événement. Les rôles respectifs de chacun sont définis de la manière suivante pour les tâches listées ci-dessus :

Recensement et sélection des expériences :

- IR assure la veille sur le thème « innovations paysannes » (§4.1) et prépare la fiche de présentation et d'identification (§4.2)
- IR et AOPP mobilisent à distance leurs contacts et leurs partenaires dans ces pays pour relayer la diffusion des fiches de présentation, favoriser la « remontée » d'expériences peu médiatisées, et sélectionner celles qui seront valorisées

Valorisation des expériences sélectionnées :

- A l'occasion d'une première mission d'appui, l'IR formalise avec l'AOPP : i) les différents points de cette phase pour leur mise en application par l'AOPP sur le pays, ii) la préparation d'une mission conjointe sur le Burkina Faso et le Niger.
- A l'occasion d'une seconde mission dans les deux autres pays, l'IR et l'AOPP réalisent les points 4.2.1 et 4.2.2. La programmation de l'Atelier de préparation des innovateurs (4.2.3) est effectuée avec les OP Faïtières relayant la démarche au Burkina Faso et au Niger ; leur suivi est effectué à distance par l'IR.
- L'IR organise à l'occasion de ces missions puis à distance la préparation et la mise en oeuvre de la production des supports de valorisation (§ 4.2.4)

Organisation de l'événement :

- A l'occasion d'une seconde mission d'appui, l'IR conseille l'AOPP pour les deux premiers points de la phase d'organisation (logistique et programmation).
- L'IR participe activement à la Foire puis supervise la valorisation de l'événement avec l'AOPP et les différentes personnes et organisations impliquées.

4.5 Planning indicatif

Déroulement des 3 phases

- Juillet à septembre 2003 > Recensement et sélection
- Septembre à novembre 2003 > Valorisation des expériences
- Novembre 2003 à Janvier2004 > Organisation et valorisation de la foire

Missions de Inter-Réseaux

- Juillet > première mission d'appui IR au Mali et mission conjointe IR / AOPP au Niger et au Burkina Faso
- Septembre > seconde mission d'appui de l'IR au Mali
- Décembre/Janvier > participation à la foire-atelier

Budget pour la préparation et l'organisation de la foire-atelier de l'innovation paysanne

1. Budget de AOPP phase préparatoire

Activités	Frais	Cout unitaire	Nombre	Total USD
Maîtrise d'ouvrage	Honoraire Consultant AOPP (Coordination, Organisation et Suivi)	200/jours	60	12 000
	Frais de communication et fonctionnement (téléphone, photocopie,...)	3 000		3 000
	Frais de déplacement au Mali pour la préparation	1 000		1 000
Mission au Burkina et au Niger (participation aux ateliers préparatoires)	Billet d'avion régional	800	1	800
	Perdiem consultant	100/jours	10	1 000
	Frais de déplacement locaux au Burkina et Niger	500		500
Etude de cas au Mali	Consultant local Mali	200/jours	15	3 000
	Perdiem et déplacement du consultant local	Forfait 500		500
Ateliers préparatoires au Mali	Facilitateur/animateur local Mali	200/jours	10	2 000
	Hébergement et repas des participants	80/personne	5	400
	Déplacement des participants	40/personne	5	200
Sous Total				24 400
Frais de gestion				2 400
TOTAL BUDGET AOPP Phase préparatoire				26 800

2. Budget de AOPP Foire-Atelier de Ségou

Activités	Frais	Cout unitaire	Nombre	Total USD
Transport des participants	Billets d'avion	1 000	10	10 000
	Déplacements locaux (au Mali)	Forfait 1000	1	1 000
Logistique de la Foire-Atelier	Location de salle	1000	1	1 000
	Hébergement des participants	40/h/j	40x5	8 000
	Repas	40/h/j	70x5	14 000
Facilitation et capitalisation	Animation/Facilitation AOPP	200/j	2x5	2 000
	Synthèse et capitalisation AOPP	200/j	10	2 000
	Couverture médiatique	3 300	1	3 300
Sous Total				41 300
Frais de gestion				4 100
TOTAL BUDGET AOPP Foire Atelier				45 400

3. Budget de Inter-Réseaux (phase préparatoire et foire-atelier)

Activités	Frais	Cout unitaire	Nombre	Total USD
Appui à la maîtrise d'ouvrage et publication	Honoraire Consultant Inter-réseaux (Gilles Mersadier)	450/jours	45	20 250
	Equipeement informatique	3 000		3 000
	Publication - Cédérom	3 000		3 000
Missions d'appui au Mali	Billet d'avion international (Mali)	1 000	3	3 000
	Perdiem consultant	100/jours	20	2 000
Mission d'appui au Burkina et au Niger	Billet d'avion régional (Burkina et Niger)	800	1	800
	Perdiem consultant	100/jours	10	1 000
	Frais de déplacement locaux	1000		1 000
	Consultant local Burkina	200/jours	15	3 000
	Consultant local Niger	200/jours	15	3 000
Ateliers préparatoires au Burkina et au Niger	Facilitateur/animateur local Burkina	200/jours	10 x 2	4 000
	Hébergement et repas des participants	80/personne	5 x 2	800
	Déplacement des participants	40/personne	5 x 2	400
Sous Total				45 250
Frais de gestion				4 500
TOTAL BUDGET INTER-RESEAUX				49 750

4. Budget de Inter-Réseaux pour Vidéos Documentaires des Innovation Paysannes

Activités	Frais	Cout unitaire	Nombre	Total USD
Réalisation de 2 films video	Tournage, montage et post-production	12 000	2	24 000

Budget total préparation et foire-atelier + Video: 145.950 USD